

Le château de Roupy

Texte mis au point par Alain PLATEAUX pour la *Société Historique du Pays de Pévèle* (SHPP).
Tous droits réservés. ©

Assez éloigné de l'église et du centre du village, il est cependant le siège de la seigneurie. Ce fait n'est pas encore expliqué. Tout au plus peut-on assimiler cet éloignement à celui d'autres châteaux rebâties au cours de la période bourguignonne. Les seigneurs locaux, devenus de grands personnages à la cour ducale veulent que leurs résidences soient au diapason de leur puissance. Les mottes primitives sont trop exigües pour accueillir le château, les jardins, les dépendances. Alors on déplace le château et cela se constate en de nombreuses seigneuries. Ici, il n'est pas aisé de retrouver le site primitif qu'il faudrait cependant situer à proximité de l'église... On sait que ces terres dépendaient jadis de la seigneurie des Wastines (ou Wattines) répartie entre Bersée et Cappelle. Vers 1400 elles en sont séparées pour former une seigneurie distincte, probablement pour régler une affaire de succession entre membres de la même famille. Le 17 novembre 1431, le possesseur, Jehans des Wastines, dit Wastinois, écuyer, fait le dénombrement de la seigneurie pour le duc de Bourgogne (1). Elle s'étend sur les paroisses de Nomain, Templeuve, Cappelle. Il y a un bâtiment sur mottes, avec basse-cour, jardins, eaux, écluses, prés. Sont cités aussi des viviers. Il vend l'ensemble en 1462 à Loys de Montmorency, époux de Marguerite de Wastines, pour 860 livres parisis. Il décède en 1490. Son fils, Jehan, fait un dénombrement identique au précédent et entreprend la construction d'un château en 1513. Au-dessus du portail étaient sculptées ses armoiries accompagnées de sa devise, inscrite sur une banderole soutenue par deux anges : *Montmorency premier chrestien*. Puis le mot *aplanos*. Ceci a peut-être été mal transcrit, la devise de la famille étant *Dieu aide au premier baron chrétien*. Mais peut-être en a-t-il changé pour se distinguer des autres membres. Sur le château lui-même était une plaque gravée portant ces mots : *Jean de Montmorency seigneur de Roupy et de Nomaing fist faire ceste forteresse qui fut achevée le XXIXe jour de juillet d'an MDXIII*. Visible sur une des gouaches des Albums de Croÿ en 1603 ce château n'a rien d'une forteresse. Le château de Roupy est vendu en 1565 à Robert de Longueval, puis au XVIIe siècle il est la propriété de la famille de Berghes. Cette famille est illustre et possèdent Râches depuis 1593 et Louis XIV leur accorde le titre de prince. Et il est probable que ces propriétaires ont modernisé leur logis, ce qui est habituel en beaucoup de lieux. On voit donc en 1603 un corps de logis à deux niveaux surmontés d'un très grand toit couvert d'ardoises et sur le faîte duquel est placé un clocheton paraissant énorme. Sur une base évasée, il se compose d'un lanternon octogonal percé d'abat-son, couvert d'une fine flèche avec une girouette au sommet. C'est un pigeonnier ou une guette, ou les deux à la fois. Il en existe de semblables à Marchiennes, sur une tour d'angle des bâtiments abbatiaux, aux châteaux de Chemy et d'Houplines, tous visibles sur les mêmes albums. A droite, accolé au pignon du logis découpé en pas-de-moineau, une autre aile plus petite est décalée, sa façade visible se trouvant au milieu de ce pignon. Puis, à gauche et ne semblant pas être rattachée au logis, une grosse tour ronde coiffée en poivrière est le seul élément pouvant faire penser à une forteresse, sauf qu'elle est percée de baies sur deux niveaux. Le tout est en brique, les encadrements de fenêtres étant en pierre blanche.

Jean Buzelin écrit de façon élogieuse sur Nomain en 1624. Sanderus reprendra des termes semblables dans son ouvrage paru en 1644 (2). Jusqu'ici il était admis que ce qui se voit en 1603 a été représenté sur la Carte des Frontières de 1773, puis sur les cadastres de 1817 et 1824 et sur un plan relevé en 1855. Il faut admettre qu'il n'en est rien et ces derniers documents représentent ce second château bâti par les de Berghes. En effet, le bâtiment est en L, flanqué de tourelles d'angle comme à Azay-le-Rideau, entouré d'eau et accompagné d'une vaste ferme ou de communs qui forment deux ailes parallèles. L'ensemble est sur un terrain totalement entouré de fossés, de forme arrondie vers le village situé au nord-est. Il y a des jardins dont l'un est sur une motte carrée. Aurait-elle porté le château de 1512 ? Mais déjà à cette époque, il ne reste aucun vestige de celui-ci, ni là, ni aux environs, alors que plusieurs auteurs ont écrit qu'ils ont subsisté jusqu'à la Révolution. Le visiteur des paroisses du diocèse de Tournai ne signale qu'un seul château, entre 1690 et 1728 : *...monsieur de Berghes...réside ordinairement dans un beau et agréable château qu'on nomme le château de Roupy*. Selon les témoignages de Buzelin et de Sanderus, les deux châteaux coexistent. Ce que ne représente pas la gouache de 1603. Et le visiteur des paroisses n'en cite qu'un. Donc, le château à tourelles aux angles des plans à partir de 1773 a été bâti à côté de l'autre entre 1603 et 1624. Le vieux château est détruit avant la période 1690/1728. Les mottes qui le portaient ont été transformées en jardins.

Lorsque se prépare la ligne de chemin de fer devant relier Douai et Tournai, le tracé envisagé passe sur ce qui reste alors de ce château qui est relevé par le conducteur des Ponts et Chaussées J. Chantraine. Son dessin en tout conforme au cadastre de 1824 est daté du 28 mars 1855. Cette ligne de chemin de fer ne sera réalisée qu'en fin de siècle et le tronçon Orchies-Bachy sera mis en service le 20 novembre 1883. Le château de Roupy n'existe plus.

A proximité de son emplacement se trouve un fragment de calvaire en grès, qui semble avoir été posé originellement au sommet d'une colonne. Il paraît dater du XVIIe siècle. Sur une face se trouve le Christ en croix, de l'autre une Vierge à l'Enfant. Il est appelé le *Dieu de pierre*.

- (1) Ces dénombremments se trouvent aux Archives Départementales du Nord - B 3446 et B 3847.
- (2) Jean BUZELIN - *Gallo Flandria sacra et profana* - 1625 : *Nomaiini ager late protentitur solo satis benigno : vicus ipse multa hominum celebris est frequentia. In eo regulus arcem habet vestustam, qui nunc e nobelissima est gente Berghensi. Adiacet ei castrum Roupiense multo elegantius, & ad eandem pertinens familiam. Antoine SANDERS, dit SANDERUS - Flandria Illustrata - 1644. La version en flamand a été publiée en plusieurs fois, dont celle de 1735. Cf. Pays de Pévèle N° 38 p. 24 à 34 - Nomain p. 31 ; traduction par Henri GUY en 1995 du texte *De landstreek van Pevele*. (voir ces textes ci-après)*

Traduction depuis le latin par Alain Delezenne du texte concernant Nomain dans la *Gallo-Flandria* en 1624 :

Le territoire de Nomain s'étend sur une grande superficie dans une contrée assez généreuse. Le village lui-même est connu pour l'importance de sa population. En celui-ci le jeune prince possède une

ancienne forteresse laquelle appartient maintenant à la famille de Berghes. Lui est contigu le château de Roupy, d'une grande beauté, qui appartient à la même famille.

Du même, voici la traduction depuis le flamand du texte de Sanderus :

Dans le territoire de la Pévèle, sur un lieu élevé, est aussi situé le village de Nomain. La terre de Nomain est grande et étendue et le sol est raisonnablement fertile. Le bourg est fort peuplé et le propriétaire qui est présentement de l'excellent lignage de Berghe y a un vieux château ; cependant le château voisin de Roupy est bien plus beau et appartient au même lignage.